

RÉPONSES

L'abbé Antoine Villain ou Villade. (IX, I, 918.)—Ce vénérable prêtre, exilé loin du sol natal, comme tant d'autres, pendant les horreurs de la révolution française, fut accueilli avec empressement par l'évêque de Québec, qui lui confia la desserte de la grande cure de Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce, sur les bords d'une belle rivière, à dix lieues de la ville. Le premier acte signé par M. Villain dans les registres pour les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Sainte Marie est daté du 25 septembre 1796. En prenant possession de cette belle paroisse, M. Villain crut devoir changer son nom en celui de Villade, qu'il conserva et signa toujours jusqu'à sa mort. Le clergé du diocèse, qui le connaissait sous son véritable nom, le traita constamment comme un frère bien-aimé et sut apprécier ses éminentes qualités ; en sorte que sa maison était un centre où les curés aimaient à se rencontrer, pour se délasser de leurs travaux apostoliques. Son esprit fin et plein d'une aimable et délicate jovialité, les attachait à sa personne, et sa vertu les édifiait.

Toujours zélé et fervent ecclésiastique, toujours généreux et désintéressé, il se fit chérir de ses paroissiens, qu'il combla de ses bienfaits, et surtout des pauvres auxquels il distribuait tout ce qui ne lui était pas nécessaire. Un homme si richement doué des dons de l'intelligence et du cœur, pourrait-il ne pas s'attacher par les liens les plus forts à sa patrie d'adoption ? Aussi on le vit, le calme étant revenu en France, refuser une cure que lui offrait son évêque, et se déterminer héroïquement à finir ses jours au milieu de ses chers paroissiens de Sainte-Marie. Comme il connaissait parfaitement le prix et la nécessité de l'éducation religieuse dans les lieux dont sa paroisse était le centre, il fonda un